

les gestes utiles



VILLE DE BRUGES

VILLE DE BRUGES
WWW.MAIRIE-BRUGES.FR
FACEBOOK VILLE DE BRUGES

POUR VOS MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES



Bruges



les gestes utiles

La Ville est engagée dans une démarche de développement durable **depuis 2011**.

Elle s'applique à intégrer les enjeux du développement durable dans ses projets mais aussi dans ses activités.

L'exemplarité est au cœur de toute démarche de développement durable. C'est en toute logique que la Ville fait évoluer **dès 2019** l'organisation des événements municipaux vers plus d'éco-responsabilité.

Afin d'entamer cette démarche progressive de changement, les premières actions seront testées **lors de la Fête Nationale du 13 juillet**, manifestation emblématique chère au cœur des Brugeais et réunissant chaque année sur la place de la mairie **entre 2000 et 4000 personnes**.

Suite à cette expérimentation, d'autres manifestations bénéficieront de ces actions d'amélioration pour agir **en faveur de l'environnement, de l'économie locale et d'une coresponsabilité de tous les acteurs concernés**.

Car toute démarche de développement durable s'inscrit dans le temps et nécessite une progression mesurée mais pérenne.



QU'EST-CE QU'UNE MANIFESTATION ÉCO-RESPONSABLE ?

Une manifestation éco-responsable est un évènement qui intègre dans son organisation les principes du développement durable. L'objectif est ainsi de réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs, tout en renforçant les retombées économiques locales, de façon équilibré et sur la totalité des étapes d'organisation. Une manifestation éco-responsable doit également s'engager dans une démarche d'évaluation des impacts afin d'aboutir à une stratégie d'amélioration continue.

Elle comprend notamment :

- > Le soutien à l'économie locale par la promotion des acteurs et produits locaux
- > La réduction du bilan carbone par l'utilisation de produits de saison
- > Le respect de l'environnement par la réduction, le tri et la valorisation des déchets
- > La responsabilisation des participants par la sensibilisation aux bons gestes
- > L'exemplarité de l'organisateur par une communication économe en papier
- > L'accès au site par la promotion des mobilités douces



LE DÉVELOPPEMENT DES MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES À BRUGES

En 2019, la Ville lance des actions éco-responsables pour ses manifestations municipales majeures :

Fête Nationale du 13 juillet :

- > **Apéritif de la Ville** : produits locaux et de saison, voire bio.
- > **Tri des déchets en partenariat avec Phénix** : 4 filières de tri (compostable, verre, recyclable, non valorisable)
- > **3 Food-Truck locaux** privilégiant les produits locaux et de saison, mais aussi des emballages recyclables.
- > **Communication éco-responsable** : panneaux en bois réutilisables, économie de papier par la réduction des supports papier, goodies éco-responsables

Inauguration du Parc Ausone du 21 septembre :

- > **L'organisation est en cours de construction mais reposera sur les mêmes principes que le 13 juillet.**

Ces nouveaux objectifs favorisent le travail collaboratif avec les partenaires et le partage des valeurs éco-responsables est le socle de leur réussite.



ET VOUS COMMENT VOUS CONTRIBUEZ QUAND VOUS VENEZ ?

En tant que visiteurs, **votre implication est tout aussi importante** que l'engagement de la Ville et de ses partenaires. Chaque geste compte et la réussite de cet engagement éco-responsable se fera aussi grâce à vous !

Lors de la **Fête Nationale**, nous comptons sur votre engagement éco-citoyen sur les gestes suivants :

- > Privilégiez la vaisselle **réutilisable** pour votre pique-nique et limitez l'utilisation du plastique à usage unique.
- > **Triez dans les bons bacs** mis à votre disposition les déchets que vous allez générer,
- > Ne jetez pas vos mégots par terre,
- > Privilégiez la marche, le vélo et le covoiturage pour venir sur l'évènement,
- > Evitez le gaspillage alimentaire.

CONSIGNES DE TRI

La société **Phénix** sera présente pour vous aider à bien trier vos déchets. Une information vous sera également transmise sur les emballages valorisables fournis par les Food-Truck.

BON À SAVOIR

Un mégot jeté par terre pollue jusqu'à **500 litres d'eau**.

29 kg de déchets par an, c'est ce que représente le gaspillage alimentaire en France, par an et par personne.

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie.

L'incorporation d'une matière première de recyclage permet de réduire la consommation d'eau et d'énergie. Le recyclage permet d'éviter chaque année en France l'équivalent de **20 millions de tonnes de dioxyde de carbone**.



Un espace dédié accueillera 4 bacs de collecte :

- > **Le verre :** bouteilles notamment...
- > **Le compostable :** déchets alimentaires, vaisselles en fibres végétales, etc.
- > **Les emballages recyclables :** équivalent du bac vert à savoir bouteilles plastiques, canettes, cartons, barquettes aluminium...
- > **Le non recyclable :** équivalent du bac noir à savoir pots de yaourts, plastiques non recyclables, objets divers...



VILLE DE BRUGES
WWW.MAIRIE-BRUGES.FR
FACEBOOK VILLE DE BRUGES



Bruges